

Mesdames, Messieurs,

Les brevets (BAFA et BAFD) constituent près de 80% des diplômes délivrés dans le champs "jeunesse et sports" soit en 2014, 56 000 diplômés, 224 000 candidats en cours de formation, 94 000 nouveaux inscrits et 7 400 sessions organisées ce qui nécessite une forte implication des organismes de formation habilités, une mobilisation conséquente des agents des directions départementales interministérielles, et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Le site internet dédié a enregistré depuis sa création une fréquentation de plus de 9,8 millions de visites, 4,7 millions de visiteurs (entre 8 000 et 13 000 connexions par jour, 663 000 inscriptions de candidats), c'est pourquoi dans un souci de modernisation de l'action publique et de simplification des procédures administratives pour les candidats, le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports a décidé de développer une version mobile pour smartphone et tablette de la rubrique BAFA-BAFD du site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd .

Désormais, pour plus de facilité, de rapidité et d'accessibilité cette rubrique est accessible depuis les smartphones ou les tablettes grâce à l'ouverture de son site web mobile.

Ce dernier permet au candidat ou usager :

- de consulter des informations sur les cursus de formation, les actualités nationales ou régionales, la liste des organismes de formation habilités, ... ;
- de se connecter et d'accéder à son espace personnel afin de suivre l'évolution de son parcours de formation ou d'effectuer certaines démarches ou demandes en ligne (transmission de pièces administratives, enregistrement de stage pratique, demande de prorogation ou de dérogation, téléchargement des certificats, ...) ;
- de s'inscrire aux différents cursus de formation BAFA, BAFD (renouvellement de son autorisation d'exercer BAFA, qualification complémentaire BAFA) ;
- de télécharger les documents et brochures de références relatives aux BAFA/BAFD (modalités d'inscription en ligne, ...);
- d'effectuer et de modifier des demandes en ligne (prorogation, dérogation de stage pratique, inspection de stage pratique, transmission des pièces et justificatifs, ...) ;

Mes services (Michaël Laborde du bureau DJEPVA A3) restent à votre disposition pour toute question.

Jean-Benoît DUJOL

Délégué interministériel à la jeunesse,

Directeur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

M'INFORMER:

Permet d'accéder à toutes les informations générales sur les cursus (BAFA/BAFD/QUAL/RAE).

M'INSCRIRE:

Permet d'ouvrir un compte, de s'inscrire aux différents cursus et de transmettre les pièces et justificatifs.

MON COMPTE:

Permet au candidat de se connecter et accéder à son espace personnel afin de suivre l'évolution de son parcours de formation ou d'effectuer certaines démarches ou demandes en ligne (transmission des justificatifs, enregistrement des stages pratiques, demande de prorogation ou de dérogation, téléchargement des certificats,...).

PRES DE CHEZ MOI:

Permet de consulter les informations nationales et régionales (actualités, dates des jurys, liste des organismes de formation nationaux et par région, adresses DRJSCS/DDI...).

RESSOURCES:

Permet de télécharger les documents et brochures de références relatives aux BAFA/BAFD (modalités d'inscription en ligne,...).

